

Sont présents : Mesdames Pauline Lachance et Danièle Lévy
Messieurs Gaétan Careau, Gaétan Mahé et Claude Peachy

Assistent également : Mesdames Ginette Beaudoin et Nanci Paquette

Invités : Madame Geneviève Martel-Castonguay et
monsieur Mathieu Pelletier

MOT DE BIENVENUE

Ginette Beaudoin et Claude Peachy souhaitent la bienvenue à tous et expliquent le déroulement de la soirée.

PREMIÈRE PARTIE : Rencontre avec les professionnels du Service de consultation et d'intervention

Il est convenu que la présentation de l'équipe de consultation soit annulée. Les professionnels sont remerciés chaleureusement.

DEUXIÈME PARTIE : Assemblée générale annuelle de l'Association des parents (APCL)

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle des parents

L'ouverture de l'assemblée générale des parents est prononcée par monsieur Claude Peachy.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Claude Peachy fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution-AGA (18-19) 01

Monsieur Gaétan Mahé propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par madame Pauline Lachance.

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 septembre 2017

Madame Danièle Lévy fait la lecture de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017.

Résolution–AGA (18-19) 02

Madame Danièle Lévy propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017, appuyée par monsieur Gaétan Careau.

Adoptée à l'unanimité

4. Présentation du rapport des activités 2017-2018

Monsieur Claude Peachy présente le rapport d'activités de l'Association des parents, pour l'année 2017-2018 :

- Mandat du Conseil d'administration
- Les réalisations
- Les contributions

Monsieur Claude Peachy mentionne que cette année l'accent sera mis sur les communications aux parents, comment peut-on les rejoindre et les recruter afin d'avoir de nouveaux membres au sein du conseil d'administration de l'APCL?

Il est mentionné que l'Association des parents pourrait, par le biais d'un blogue, diffuser les bourses et aides financières remises dans l'année.

Monsieur Claude Peachy informe qu'il contactera madame Brigitte Roy afin de voir avec elle ce qui peut être fait sur le site Web afin d'améliorer la visibilité de l'Association des parents.

La conférence organisée par le Cégep et à laquelle l'Association des parents a contribué financièrement à la dernière session a reçu environ une cinquantaine de parents. Une mince participation, mais une conférence très intéressante, certains étudiants y ont aussi assisté et ont beaucoup apprécié et ont posé plusieurs questions.

5. Présentation et approbation des états financiers 2017-2018

Monsieur Gaétan Mahé présente et commente les états financiers de l'année 2017-2018, documents à l'appui.

Résolution–AGA (18-19) 03

Monsieur Gaétan Mahé propose l'adoption des états financiers, appuyée par madame Pauline Lachance.

Adoptée à l'unanimité

6. Choix du vérificateur

Résolution–AGA (18-19) 04

Il est recommandé de reconduire la firme *Aubé, Anctil, Pichette et Associés* pour la vérification comptable.

Adoptée à l'unanimité

7. Identification des représentants du CA du Cégep

Résolution-AGA (18-19) 05

Monsieur Gaétan Mahé et monsieur Claude Peachy se proposent afin d'être représentants de l'Association des parents du Cégep Limoilou au conseil d'administration du Cégep.

Adoptée à l'unanimité

À noter que le mandat de messieurs Mahé et Peachy se termine en juin 2019. Il sera possible pour monsieur Mahé de faire une demande pour un autre mandat de deux ans.

8. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Monsieur Claude Peachy explique le déroulement des élections et propose que madame Nanci Paquette, coordonnatrice aux affaires étudiantes et communautaires, agisse comme présidente de l'élection et que madame Ginette Beaudoin agisse comme secrétaire de l'élection.

9. Élection des administrateurs

Madame Nanci Paquette déclare l'ouverture des mises en candidatures.

- Madame Pauline Lachance propose monsieur Gaétan Mahé.
- Monsieur Gaétan Careau propose madame Pauline Lachance.
- Madame Danièle Lévy propose monsieur Claude Peachy.
- Monsieur Claude Peachy propose madame Danièle Lévy.
- Monsieur Claude Peachy propose monsieur Gaétan Careau.

La période de mise en candidature est fermée.

Résolution–AGA (18-19) 06

Après vérification, mesdames Pauline Lachance et Danièle Lévy ainsi que messieurs Claude Peachy, Gaétan Careau et Gaétan Mahé acceptent d'être membres du conseil d'administration de l'APCL.

Ils sont élus à l'unanimité

10. Clôture de l'Assemblée

Monsieur Claude Peachy déclare la clôture de l'assemblée à 19 h 40.

Les membres conviennent que la prochaine rencontre du conseil d'administration sera le mardi 2 octobre 2018 à 18 h au campus de Charlesbourg. Il est convenu que lors de la prochaine réunion, un calendrier des prochaines séances du conseil d'administration sera déterminé à l'avance.